

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPIC NUMERIAN

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis le mardi 1<sup>er</sup> février 2022 à 18h00 à Le Pouzin, siège du Syndicat Mixte Numérian, régulièrement convoqués par le Président M. Jérôme BERNARD en date du mardi 25 janvier 2022.

Présent(e)s : M. Jérôme BERNARD, M. Jean-Luc Chaumont, Me Christelle REYNAUD, Me Josiane SANCHEZ, Me Stella BSERINI, M. Mickaël BOUCHARDON, Me Bérengère JOANNY

Présent en visioconférence :

Absent(e)s :

Excusé(e)s : Jérôme Lebrat

Pouvoirs : M. Jérôme LEBRAT donne procuration à M. Jérôme BERNARD

Nombre de membres en exercice : 6
Nombre de membres présents : 5
Nombre de suffrages exprimés : 6
○ Pour : 6
○ Contre : 0
○ Abstention : 0

Secrétaire de séance : Me Stella BSERINI

### ANNULATION SUR TITRE ANTERIEUR

Le président explique qu'il y a eu une erreur de facturation.

Le service "HotSpot Wifi" Cigale a été commandé par la mairie de Burzet en mai 2017.

- Après quelques temps d'expérimentation, il s'est avéré que la mise en œuvre de ce service n'était pas adaptée avec la configuration existante (fonctionnement spécifique de l'Espace Public Numérique).

En accord avec Numérian la mairie a adressé fin juin 2017 un mail d'annulation de la commande et les équipements ont été repris par Numérian.

- L'abonnement annuel a été facturé à tort sur les exercices 2018 et 2019.

2018 - Titre n° 1413 - Bordereau n° 29 - 144€ abonnement annuel (12€/mois)

2019 - Titre n° 1116 - Bordereau n° 34 - 144€ abonnement annuel (12€/mois)

Il convient donc de valider en séance de Conseil d'Administration l'annulation des titres émis des exercices antérieurs afin d'annuler ces montants.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

Après l'exposé de M. Jérôme BERNARD, Président

**Décide à l'unanimité des membres présents et représentés de procéder à l'annulation des factures et des titres sur exercices antérieurs.**

**Autorise la directrice à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPIC NUMERIAN**

Fait et délibéré à Le Pouzin, 1<sup>er</sup> février 2022

Le Président,



Jérôme BERNARD